



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports

190 Rue Isatis

BP 81908

31319 Labège

Compte rendu de la Réunion N°2 du Comité Directeur

le 18 mai 2019 à Folcarde (31)

PRESENTS :

Eric Irvoas Président, Hélène Davit Vice-présidente

Jean-Marc Gibrat Trésorier

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Jean-Jacques Cantagrel, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Jean-Jacques Dousset, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Dominique Menez, Louis Mesnier, Patrick Vaugeois.

ABSENTS :

Stéphane Bodou, Chris Cessio, Jean-Paul Couzinet, Julien Garcia, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Jean-Michel Mostacci, Pierre Roussotte, Michel Trouillet, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR:

Samedi 28 septembre 2019 (lieu à définir)

Samedi 14 décembre 2019

Samedi 29 février 2020

ORDRE DU JOUR :

- Mot du président
- Point financier – Contrôle CNDS
- Informations sur les financements publics
- Budget 2019 par commission – propositions, arbitrage, décisions.
- Abandon du local de Saint Martin de Londres – débat, décision
- Point Technique et sécurité
- Divers

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les membres du Comité Directeur présents pour cette réunion.

Des messages d'absence ont été reçus très tardivement, il est difficile de préparer des réunions dans ces conditions. De plus, le calendrier étant arrêté en début d'année pour l'ensemble de l'année d'une part et le nombre de CD limité à 4 par an d'autre part, sauf situations exceptionnelles, la présence de chacun est nécessaire et requise. En outre, la présence de tous les membres du Comité Directeur était vivement souhaitable car cette réunion représentait une séance de travail très importante surtout à cause des contraintes financières nouvelles car elle engage financièrement la Ligue pour l'année 2019.

POINT FINANCIER – CONTROLE CNDS

Point financier

La situation financière est correcte sans être confortable. La vigilance reste active. Nous avons reçu un acompte partiel sur les subventions 2019 allouées par la Région Occitanie.

Contrôle CNDS

Bon contact avec le contrôleur.

La désignation de l'association à contrôler se fait de manière aléatoire. C'est une première pour la Ligue Occitanie, l'ex LMPVL n'avait jamais été contrôlée.

Le contrôle s'est fait sur 3 thèmes :

- Fonctionnement de l'ETR,
- Création et amélioration d'un site accueillant un public à mobilité réduite,
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique.

Concernant les sites, il manquait simplement un justificatif mais il s'agit d'un projet dont la réalisation a pris du retard.

Il reste à remplir les cerfa de compte rendu financier (15059*01).

Jean-Marc demande aux responsables des commissions concernées de le faire (Laurent, Louis, Patrick Fouché).

INFORMATIONS SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS

La situation est complexe et les prévisions sont peu favorables pour l'année 2019.

Région Occitanie

La Ligue a déposé auprès de la région Occitanie 5 dossiers de demande de subvention.

Le dossier « accessibilité » est en cours d'instruction.

Le dossier « investissement » concerne les mallettes pédagogiques pour le cerf-volant. Nous avons obtenu 4000€ sur les 6000€ demandés.

Le dossier « développement » n'a pas été retenu. Une relance a été faite car il semblerait que la Région ne tienne pas compte des disciplines autres que le parapente (discipline haut-niveau non prise en compte dans ce type de demande).

Concernant les dossiers « formation » et « HN » nous avons un accord pour 15000€ qui ne sont pas fléchés. Entre 2018 et 2019 nous avons perdu 40% de financement pour ces deux items.

Eric souhaite préparer un courrier à Madame la Présidente de la Région Occitanie pour obtenir un rendez-vous en vue de revoir la position de la Région. A titre d'information, la contribution régionale 2019 est de même niveau que celle de 2012 de l'ex ligue Midi-Pyrénées.

Le comité directeur approuve cette initiative.

Eric souhaite également interpeller la Directrice des Sports de la région Occitanie sur le même sujet. C'est une kiteuse licenciée au KSL. Patrick Fontana prendra contact à l'occasion avec le président du KSL.

Eric obtient l'approbation à l'unanimité des présents pour la rédaction du courrier.

Il va cependant se rapprocher du Président du KSL afin de valider l'opportunité d'un tel courrier

Il reste à faire un dossier pour de l'investissement sur du matériel Handi. Jean-Jacques souligne qu'en fonction des contraintes financières actuelles il serait bien de savoir si la Ligue souhaite s'investir financièrement dans ce dossier.

Agence Nationale du Sport – ex CNDS

Reversements CNDS/ANS

	2017	2018	2019
LOVL	26000€	12000€	Estimation 8000 à 9000 €
FFVL	400000€	210000€	210000€

La FFVL s'étant portée candidate pour piloter l'attribution des subventions à partir de 2019, l'enveloppe globale reste inchangée (210000€).

De ce fait, lors du montage des dossiers les priorités fédérales pourront être mises en avant.

Cependant l'ANS a fixé des règles d'attribution très contraignantes :

- Le budget à destination des DOM-TOM est sanctuarisé soit 25% de la somme totale.
- Sur la part restante 50% doit aller aux clubs et 50% aux Ligues et CDVL.

En 2018, la répartition a été de 30% vers les clubs et 70% vers les Ligues et CDVL.

Dans ce contexte et par simple calcul mathématique, les Ligues et CDVL perdraient environ 40% de leur financement.

Le choix avait été fait que les Ligues et CDVL mutualisent le financement Etat pour les actions concernant l'ensemble du réseau (formation et Equipe). En 2018, seul un club de la LOVL a été retenu.

La répartition 50/50 devrait faire l'objet de discussion FFVL/ANS afin de tenter de l'assouplir.

Dans le contexte actuel, Laurent fait remarquer qu'il serait bon que chaque CDVL motive 1 ou 2 clubs en vue de la constitution d'un dossier de demande de subvention.

BUDGET LOVL 2019

Compte tenu des contraintes évoquées ci-dessus, Eric présente une révision du budget prévisionnel présenté en AG qui tient compte de ces nouveaux éléments financiers (cf. tableaux page suivante).

Le premier effet est que Le budget global passe de 114000€ à 91000€ soit une baisse de -22%. Cette baisse en réalité aurait été encore plus forte à -25%, s'il n'avait été décidé d'intégrer une fraction des produits de vente de matériel pour 3000€.

La priorité absolue a été d'atténuer absolument les effets sur le budget d'intervention vers les structures du réseau, c'est-à-dire les aides aux clubs et aux actions dont la baisse n'est que de 11%.

A contrario, les baisses sont nettement plus élevées pour :

- la sous-traitance fait l'objet d'une diminution de 25% dont le montant était exceptionnel en 2018 du fait de la mise à niveau des matériels récupérés auprès de l'ex ligue Languedoc-Roussillon.
- et surtout les autres services extérieurs (globalement "frais généraux") avec une baisse de 30%.

Remarques faites en séance :

Dépenses

- personnel adm MAD, il s'agit de Caroline et du comptable ; sauf à se séparer de l'un des deux, il n'y a pas d'économie possible,
- cotisation, il s'agit de la cotisation CROS Occitanie,
- intervenants sportifs, cela concerne le HN (intervention des formateurs),
- les frais liés aux véhicules sont désormais supportés par les commissions utilisatrices.

Recettes

- - « brevets » est un terme générique non représentatif à revoir,
- -loyers, il s'agit de la location du bateau et de la prise en charge d'une partie de la location du local à St Martin de Londres par OK Mistral,
- -Produits de cession, cela concerne une partie de la vente du matériel.

DEPENSES

DEPENSES 2018		Budget 2019	Mai 2019	Budget d'intervention maxi
Achats et prestations de services	63 221,72 €	60 000 €	53 500 €	
Frais de déplacements activités + ETR	8 896,90 €		7 000 €	5 000,00 €
Inscriptions compétition	13 076,41 €		10 000 €	10 000,00 €
Frais de stage	16 223,00 €		13 500 €	13 500,00 €
Aides directes aux clubs	22 600,61 €		21 000 €	21 000,00 €
Journées découverte / baptêmes	2 424,80 €		2 000 €	2 000,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	4 687,92 €	5 000 €	1 615 €	
Carburant	226,35 €		200 €	
Electricité	192,68 €		150 €	
Fournitures entretien	689,92 €		500 €	
Petits équipements sportifs	2 737,16 €		500 €	
Fournitures administratives	841,81 €		265 €	
Sous traitance générale	16 478,61 €	14 000 €	10 150 €	
Locations immobilières	7 361,62 €		6 000 €	
Location véhicule	311,40 €			
Entretien matériel sportif	2 051,69 €			
Entretien automobiles	5 259,75 €		2 000 €	2 000,00 €
Assurances	141,59 €		150 €	
Assurances voitures	1 352,56 €		2 000 €	2 000,00 €
Autres services extérieurs	30 844,21 €	31 000 €	21 735 €	
Personnel adm MAD	2 038,56 €		2 000 €	
Intervenants sportifs	12 335,00 €		10 000 €	10 000,00 €
Honoraires	180,00 €		0 €	
Cadeau	2 537,00 €		1 000 €	
Déplacements / réception	12 141,07 €		8 000 €	
Poste / internet	246,76 €		200 €	
Frais bancaires	195,02 €		200 €	
Cotisations	335,00 €		335 €	
Frais d'acte	835,80 €		0 €	
Charges exceptionnelles	10 249,91 €	0 €		
Charges exercice antérieur	10 249,91 €			
Dotations aux amortissements	4 729,00 €	4 000 €	4 000 €	
Immobilisations corporelles	4 729,00 €			
TOTAL	130 211,37 €	114 000 €	91 000 €	65 500,00 €

RECETTES

RECETTES 2018		Budget 2019	Budget révisé Mai 2019
Ventes de produits	33 285,00 €	30 000 €	28 000 €
Formation	18 145,00 €		20 000 €
Brevets	6 140,00 €		6 000 €
Loyers	1 000,00 €		2 000 €
Participation FFVL Toyota	8 000,00 €		
Subventions d'exploitation	47 964,00 €	58 000 €	34 000 €
CNDS	12 000,00 €		9 000 €
DRJSCS	11 500,00 €		10 000 €
Conseil régional	23 500,00 €		15 000 €
Conseil régional équipement	964,00 €		
Autres produits de gestion	26 471,05 €	26 000 €	26 000 €
Cotisations	12 172,00 €		12 000 €
RNC	13 350,00 €		13 000 €
Divers	949,05 €		1 000 €
Produits exceptionnels	2 900,00 €		3 000 €
Produits de cession	2 900,00 €		3 000 €
TOTAL	110 620,05 €	114 000 €	91 000 €
RESULTAT	0,00 €		

BUDGET 2019 PAR COMMISSION – PROPOSITIONS, ARBITRAGE, DECISIONS

Jean-Luc fait un petit rappel sur l'utilisation et le rôle de la Dropbox « Commissions » mise en place depuis 2 ans.

Chaque Commission a la responsabilité de la tenue à jour de leur onglet respectif.

Il s'agit d'un tableau de bord permettant à chacun de visualiser les actions en cours, terminées, ayant fait l'objet d'un paiement partiel ou total... Quelques difficultés de connexion ont été réglées directement par téléphone.

La forme des tableaux et les informations disponibles sont évolutives, un changement a été fait suite aux décisions prises lors du CD de décembre 2018.

Un récapitulatif des prévisions par commissions est fait en séance suivant les informations disponibles dans les différents tableaux du fichier de la Dropbox. Le constat est rapide : il va falloir réduire la part du budget prévisionnel relatif aux actions de 88000€ présentés à l'AG à 65000€.

Après analyse des différentes demandes de subvention, Eric rappelle que, sauf sur budget spécifique ciblé au titre des investissements, la ligue subventionne les actions de formations d'accompagnement mais pas d'achat de matériel. Cette décision a été prise par le passé lors d'un CD.

Il est rappelé qu'il y a la possibilité pour les structures de faire une demande de subvention pour l'achat de petit matériel auprès de la Région. L'information a été diffusée via le secrétariat.

Les subventions demandées pour l'achat de matériel sont donc retirées (commissions éducation et kite).

Louis fait part de ses travaux sur les demandes de subvention avec une répartition par club ou département ou commission (le fichier est disponible dans la Dropbox « Répartition des Demandes_Subventions_2019.xls »).

Il attire l'attention sur le fait que chaque commission doit être attentive à ce qui est accordé par les autres afin d'assurer une juste répartition des sommes disponibles.

Chaque membre des commissions, conscient des efforts et des contraintes, est amené à argumenter son budget et à le diminuer afin de rentrer globalement dans le prévisionnel de 65000€.

Après un débat dense, riche et cordial les sommes allouées par commission pour l'année 2019 sont :

Commissions	Budget prévu AG	Prévision 05/19
Commission technique et sécurité	2 160 €	1 000 €
Commission évènements	9 750 €	5 825 €
Haut niveau /équipe / pôle / compétition	30 000 €	28 000 €
KITE	1 000 €	600 €
Formation KITE	1 300 €	1 300 €
Formation PARAPENTE	13 000 €	13 000 €
Commission éducation	11 000 €	5 580 €
Commission communication et web	4 300 €	2 480 €
Commission mixité	1 700 €	1 700 €
Sites / Espace	7 800 €	7 800 €
TOTAL	82 010 €	67 285 €

Le budget global d'intervention est légèrement supérieur aux 65500€ prévus mais il y a toujours des actions dont la réalisation n'aboutit pas dans l'année. Un réajustement sera fait lors du CD du 28 septembre pour tenir compte des différentes évolutions.

ABANDON DU LOCAL DE SAINT MARTIN DE LONDRES – DEBAT, DECISION

C'est maintenant un local dédié essentiellement au stockage et qui est désormais peu utilisé par les cerf-volistes.

Son abandon permettrait d'économiser la location + les frais d'électricité.

La décision d'abandon est mise au vote.

Elle est votée à l'unanimité des présents.

Un renoncement au bail va être notifié au propriétaire du local pour la fin d'année.

Une opération « vidage du local » sera organisée à l'automne. Les clubs locaux seront conviés à récupérer le matériel n'ayant pas trouvé preneur.

POINT TECHNIQUE ET SECURITE

Jean-Luc porte à l'attention de tous l'existence d'un blog animé par Eric Ferlay parapentiste au Toile Du Sud et ayant pour sujet une campagne de mesure de résistance des connecteurs sellette-voile.

Cette campagne de mesure est faite en relation avec la FFVL.

Adresse du blog :

<https://paragliding-karabiner.blogspot.com/2019/04/connecteur-de-vol-libre-le-blog.html>

A ce jour, les accidents sont nombreux et parfois mortels, les conditions sont toniques. Chacun doit être méfiant avant de décoller et se poser les bonnes questions (aérogologie, condition physique, niveau de pilotage ...)

Il y a encore des défauts d'accrochage -> Vigilance – Autosurveillance ?

DIVERS

- Jean-Luc rappelle que nous avons toujours un Ford Transit à vendre :
278 000km Diesel 7CV fiscaux, avec attelage et galerie, état général moyen peut rouler sans problème, révisé et remis en état en octobre 2018 > prix 2500€.
- Le prix de vente du Berlingo est ramené à 1000€ compte tenu de l'état intérieur.
- Eric fait part d'une remarque de Véronique Gensac vis-à-vis de notre logo. Occitanie qui ne correspond pas à la déclinaison graphique à venir de la FFVL.
- Patrick montre les bons à tirer du kit de communication LOVL (bâches et mats) qui sera disponible pour le PLAF. La livraison devrait se faire à la Maison des Sports semaine 21.
- Marie-Agnès est chargée de concevoir des flyers LOVL format DL recto-verso (10000) avec pour message l'indication des structures d'Occitanie où venir voler ; distribution lors des manifestations, notamment lors du PLAF.
- Des exemplaires de ce flyer seront mis à disposition des structures en faisant la demande.
- En complément, Patrick doit faire figurer sur le site lovl.fr la liste des différents club-écoles et écoles de la région.
- -Renouvellement du parc éolien de Roquetaillade : il y a un risque pour le site du Pic de Brau, Louis et le CDVL11 devront séparément faire une réponse dans ce sens.

ALAIN DEDIEU

Cette réunion du Comté Directeur est l'occasion de remercier vivement Alain qui part désormais vers une nouvelle aventure, pour son implication dans le monde du Vol libre en général, et plus particulièrement en Midi-Pyrénées puis en Occitanie.

Eric souligne que c'est avec un grand plaisir qu'il a pu travailler avec Alain et qu'il a apprécié durant les 10 années de sa présidence, son professionnalisme et son implication personnelle.

Un pot d'honneur et un petit cadeau en témoignage de notre amitié sont offerts pour remercier Alain.

Salut Alain

Merci pour tout

A bientôt sur des planches ... mais aussi encore en vol...

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon